

La femme de chambre obéit et les domestiques se retirèrent.

Quand M. de Marennnes n'aurait pas eu de soupçons, si Justine ne lui avait pas dit quelle était la condition de ce voleur qui se jetait aux pieds des femmes au lieu de les dépouiller, la manière dont la femme de chambre venait d'être chassée lui aurait tout appris ; il n'était point aimé et sans doute il avait un rival, mais l'amour et l'ambition l'attachaient à un mariage presque achevé et il voyait à Amélie une contenance telle, il lisait dans ses yeux une décision si bien prise, qu'il n'osa pas hasarder un mot qui aurait augmenté la colère de Mme de Langeais et lui aurait fait retirer, peut-être, une parole donnée à regret. M. de Marennnes ne voulait pas perdre une femme qu'il aimait, une fortune qu'il espérait joindre à la sienne, ni surtout trois mois de contrainte et de dissimulation ; il crut donc prudent de se retirer après quelques mots de regrets sur une scène effrayante pour Mme de Langeais et fâcheuse pour son repos.

Amélie demeura seule avec son père.

—Maintenant que nous sommes seuls, ma fille, lui dit-il, j'espère que vous me direz ce que c'est que ce voleur.

—C'est M. de Ligny, mon père, répondit-elle résolument, un homme qui m'aime, que j'aime de mon côté et que j'épouserai sans doute avant qu'il soit peu.

Après ce qui venait de se passer, le père de Mme de Langeais ne crut pas devoir insister ; il pensa que M. de Marennnes se retirerait de lui-même, et comme dans les événements où l'honneur d'une femme peut être en question, il est important de prendre un parti décisif.

—Ma fille, lui dit-il, que ce soit votre faute ou non, vous êtes compromise ; tout ce que je souhaite, c'est que vous vous nommiez bientôt Mme de Ligny.

—Je vous présenterai mon époux demain, répondit Amélie.

Le lendemain, elle était chez son notaire avant l'aurore. Il s'agissait de savoir quel était ce M. de Ligny, et si elle n'allait pas faire ce qu'on appelle une imprudence. Pour elle peu lui importait ; libre et riche, elle aurait aimé à faire le bonheur d'un homme qui paierait de tout son amour la fortune qu'elle lui apporterait ! elle eût été heureuse de passer sa vie dans une terre éloignée de Paris avec celui qu'elle avait choisi ; mais le monde a des exigences, et

Mme de Langeais était curieuse d'approfondir si on lui reprocherait de céder à une passion romanesque ; car dans le monde on cède à une passion romanesque si on épouse un homme sans biens ; dans le cas contraire, on éprouve un amour raisonnable et auquel il n'y a rien à redire.

—M. de Ligny ! dit le notaire, vous le connaissez, Madame ?

—Un peu, répondit la veuve en rougissant.

—C'est mon client, reprit le notaire, un joli garçon, brave comme son épée.... je veux dire comme son sabre, car il est officier de cavalerie. Oh ! mon Dieu, il est à Paris depuis quinze jours environ, il a un congé.... C'est le dernier rejeton d'une noble famille, il a des terres considérables dans l'Anjou, il est fort riche.... Voilà un excellent parti, Madame ; car je ne suppose pas que vous veuillez porter toute la vie le deuil de M. de Langeais.... Je serai ravi de faire un tel contrat de mariage.

—Vous avez les pièces, Monsieur, lui dit Amélie, vous pouvez le faire.

Et elle prit congé. Tout allait bien : M. de Ligny ne pouvait pas manquer de convenir à son père, et le monde lui-même applaudirait à son choix. Pour M. de Marennnes, ce serait un ennemi, la chose était certaine ; mais qui n'a pas d'ennemis ? Il est bien heureux de n'en avoir qu'un, cela fait mieux apprécier le bonheur d'être aimée. Amélie retourna chez elle ; elle instruisit son père de tous les détails qu'elle venait d'apprendre et se mit sous les armes. — M. de Ligny était déjà très-amoureux ; il fallait achever de lui faire perdre la tête, il fallait l'enivrer d'amour, le rendre fou ; la passion de Mme de Langeais, cette passion subite lui avait donné de la coquetterie. M. de Marennnes était consigné ; elle ne devait pas le voir de la journée, et quant à la promesse qui la liait à lui, elle devait la retirer par une lettre polie, mais qui romprait tout, sans laisser au prétendant congédié aucun espoir de raccommodement. La matinée s'écoula, et Amélie commençait à trouver que M. de Ligny était lent à venir, lorsque la porte de son salon s'ouvrit et qu'on annonça l'homme qui était consigné, l'homme qu'elle espérait ne plus voir, M. de Marennnes ! Il entra d'un air calme en apparence ; mais le feu sombre de ses yeux, mais le mouvement dédaigneux de ses lèvres trahissaient son émotion intérieure.